

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Compte-rendu affiché le : 14 avril 2025

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025

N° 25-04-09

OBJET :

**Décisions du Maire –
Information du Conseil
Municipal**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

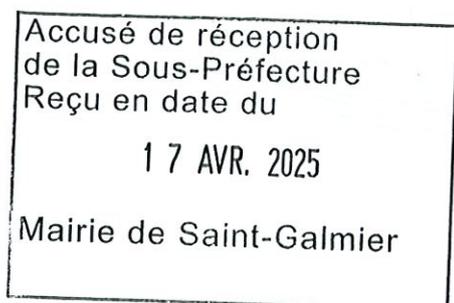
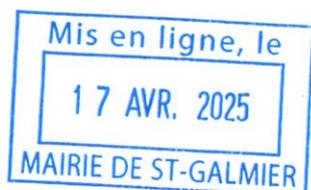
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE – André HUBERT - Aurélie DESBREE - Jean-Paul SOLEILHAC - Alain LECUE – Pascal BENARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Philippe DENIS - Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET- Michel FRANCHINI à Gérard ALLANCHE - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Marie-Hélène BOUILHOL à Jean-Paul SOLEILHAC – Romain MONTELMARD à Aurélie DESBREE

Membre absent : 0.



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n°2025-23 – Modification de marché pour la Prestation de Nettoyage des sols et des vitres de divers équipements municipaux lot 1 et 2 afin de prolonger le marché jusqu'au 31 aout 2025.
- Décision n°2025-24 – JARDINS BALDOMERIENS – Convention de mise à disposition à titre précaire de jardins familiaux à l'association des Jardins Baldomériens pour un loyer forfaitaire annuel de 700 € et pour une durée de 3 ans à compter du 1er aout 2024.
- Décision n°2025-25 – CROIX BLANCHE – Convention de dispositif prévisionnel de secours pour les courses de caisse à savon du samedi 24 mai pour un forfait de 6 secouristes d'un montant de 625 €.
- Décision n°2025-26 – ACB LE COLISEE – CINE MONT DU LYONNAIS – Convention de projection cinématographique pour des prestations du 11 au 26 juillet en contrepartie d'un montant total de 3 550 €.
- Décision n°2025-27 – AGYSOFT – Contrat de service d'utilisation du progiciel MARCO en mode hébergé pour une durée de 3 ans à compter du 27/04/2025 et pour un montant annuel de 4 656 € HT.
- Décision n°2025-28 – AXIONE – Convention GFU FON RIP2 de service de communications électroniques pour un service d'IRU de liaisons optiques conclu pour 120 mois en contrepartie de 40 440 € comme précisé par le Bon de Commande.
- Décision n°2025-29 – RHONE ALPES ASCENSEURS – Avenant au contrat de maintenance des portes et portails pour l'ajout d'une porte automatique à la Bibliothèque de Saint-Galmier en contrepartie d'un montant annuel de 230 € HT et ce à compter du 19 mars 2025.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 11 avril 2025.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
17 AVR. 2025
Mairie de Saint-Galmier

